Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260609-2026_136_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF JUIN, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 3 juin 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Christophe ROBIN donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Yves RUFFET.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Gwenaëlle AOUTIN

Délibération n°2026-136

Membres en exercice : 20 Présents : 18 Absents : 2 Pouvoirs : 1

DOMANIALITE
ACQUISITION DE DEUX CHARIOTS TELESCOPIQUES

La direction déchets ménagers exploite 6 déchèteries. Chaque déchèterie est équipée d'un chariot télescopique permettant le tassage des bennes et la manutention des déchets verts. Le chariot télescopique actuel de marque JCB (*type 531-70/mise en circulation en2011)* arrive en fin de vie *(5 700 heures d'utilisation)* et nécessite son remplacement. La direction Garage a sollicité l'UGAP pour l'acquisition d'un nouveau chariot télescopique de marque JCB et de type 532-70. Le montant de cette acquisition s'élève à 89 075,58 € HT.

La nouvelle direction Gestion du Patrimoine a déménagé, depuis janvier 2026, dans le nouveau centre technique à Saint-Alban. A travers ses différentes missions, la gestion du patrimoine a besoin d'acquérir un chariot télescopique pour les livraisons, les approvisionnements sur les chantiers … La direction Garage a sollicité l'UGAP pour l'acquisition d'un nouveau chariot télescopique de marque JCB et de type 531-70. Le montant de cette acquisition s'élève à 87 673,11 € HT.

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2026-053 du 5 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment pour décider de toutes acquisitions, ventes, échanges, partages de biens mobiliers et immobiliers :

- D'un montant égal à 25 000 € HT et inférieur à 250 000 € HT et passer les actes y afférents, dès lors

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260609-2026_136_DELIB-DE

que les crédits sont inscrits au budget,

- Quel que soit le montant, au sein des périmètres des parcs d'activités, et passer les actes y afférents, dès lors que les crédits sont inscrits au budget,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- DECIDE d'acquérir deux chariots télescopiques de marque JCB avec la société UGAP pour un montant total de 176 748,69 € HT,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 12/06/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

